Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1975)
Heft: 327

Titelseiten

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 30.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

J.A. 1000 Lausanne 1
Hebdomadaire romand
No 327 21 août 1975
Douzième année

Rédacteur responsable :
Laurent Bonnard

Le numéro : 1 franc
Abonnement
pour une année : 40 francs
pour la fin de 1975 : 20 francs

Administration, rédaction :
1002 Lausanne, case 1047
1003 Lausanne, Saint-Pierre 1
Tél. 021 / 22 69 10
C.C.P. 10-155 27

Imprimerie Raymond Fawer S.A.

ont collaboré à ce numéro :
Eric Baier
Rudof Berner
Claude Bossy
Marie-Rose Ruel

327

Domaine public

Haro sur les salaires

Avant que les slogans électoraux ne viennent, pour des semaines, obscurcir à plaisir toute la politique helvétique et permettre aux uns et aux autres de mentir allègrement pour mieux appâter les derniers citoyens qui se déplacent encore aux urnes, il est juste de mettre en lumière des textes de l'été qui ne sont pas encore taillés sur mesure pour gagner des voix.

Ainsi, la Société pour le développement de l'économie suisse, porte-parole du patronat helvétique, dans son bulletin hebdomadaire, vient-elle de se livrer à un exercice révélateur en commantant les résultats de l'enquête effectuée par l'OFIAMT en octobre 1974 sur les salaires et les traitements. Les spécialistes de la SDES, distinguent avec regrets une croissance des rémunérations en 1974 qui l'emporte sur celle de la productivité de l'économie nationale. Et d'énumérer les charges qui pèsent sur les entreprises qui ont à faire face non seulement à la compensation du renchérissement et aux adaptations des rémunérations, mais aussi à des charges sociales de plus en plus lourdes, à des investissements de plus en plus considérables pour maintenir leur capacité concurrentielle. Et la conclusion s'impose : ces coûts supplémentaires se reportent inévitablement sur les prix de vente, « d'où une importante source d'inflation »... La solution ? mais elle est là, à portée de main : empêcher que les salaires n'augmentent, ne pas accorder la compensation au renchérissement, et les industriels pourront « maintenir la capacité de concurrence de l'économie helvétique » !

Veut-on les termes exacts de la démonstration ? « (...) la Suisse aurait pu maîtriser avec plus de succès l'énorme renchérissement de ces dernières années si la croissance des rémunérations s'était mieux alignée sur celle de la productivité. Il faudra, à l'avenir, prêter davantage d'attention à ces interactions si l'on entend réellement ramener l'inflation dans des limites plus tolérables. En effet, une des conditions du maintien ou du regain de la capacité de concurrence de l'économie suisse — et par là même du volume de l'emploi — consiste précisément en une réduction encore plus sensible du taux de renchérissement de notre production. » Qu'en termes choisis ces choses-là sont dites...

Le raisonnement est captieux sans aucun doute, l'a-t-on assez démontré ici-même, injuste et insoutenable, mais il a permis à la droite de lancer des attaques depuis des mois pour mener à bien le démantèlement de la politique sociale « concédée » en des temps meilleurs. Il sous-tend aujourd'hui une offensive sans précédent contre le pouvoir d'achat des travailleurs qui mobilise les forces de droite helvétiques, offensive face à laquelle les diverses mesures de « relance » ébauchées par M. Chevallaz ne sont que des hochets pour distraire l'opinion, offensive qui jusqu'ici a été présentée avec des accents savamment nationalistes comme une mesure de sauvegarde.

Il n'est pas sans intérêt que le patronat ait ainsi montré encore le bout de l'oreille avant l'ouverture de la chasse aux électeurs : on doute que les partis qui sont ses relais au Parlement fassent campagne sur le thème « baisse des salaires et maintien des bénéfices » ! Et pourtant c'est bien de cela qu'il s'agit : a-t-on jamais entendu ces derniers mois parler d'une contrepartie aux sacrifices prévus pour les travailleurs ? Le Conseil fédéral a-t-il un instant manifesté son appui à une politique d'« économies » plus large que la simple compression des budgets des salariés, a-t-il parlé de combattre les inégalités et de réduire les privilèges, a-t-il prévu un programme de lutte contre les faux-frais sociaux ? Pas le moindre signe d'une telle ouverture : le Conseil fédéral se contente des écrans de fumée dosés habilement par une droite pressée de profiter de la conjoncture pour revenir à ses avantages passés.

A NOS LECTEURS

DP 327 marque l'avant-dernière étape de notre traversée estivale à un rythme bi-mensuel. Dès DP 328 (5 septembre), reprise de l'hebdomadaire !